

FICHE ACTION N° 1

AMÉNAGEMENT D'UN ÉCO-QUARTIER



ORIENTATION STRATÉGIQUE :

1-Vers une offre attractive de l'habitat.

MAÎTRE D'OUVRAGE :

Commune d'Ailly-sur-Noye.

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Dans un secteur identifié dans le PLUi avec une OAP, la commune porte le projet de créer un nouveau quartier.

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une volonté politique forte en matière de concertation et de co-construction avec la mise en place d'ateliers citoyens basé sur le volontariat. 6 réunions thématiques ont déjà eu lieu (1 en 2021, 5 en 2022). Les sujets abordés portent sur le logement, la construction passive, les formes urbaines, le vivre ensemble, la mobilité, les déchets et la gestion de l'eau.

Chaque rendez-vous a réuni entre 15 et 10 personnes de la commune et les élus.

Les prochains ateliers auront pour thème la présentation du projet de l'équipe d'AMO et la mise en œuvre du projet.

Le permis d'aménager n'est pas encore déposé mais des enjeux sont déjà identifiés. Le quartier devra, entre autres, favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle en proposant : une offre de logements diversifiée (locatif, petit collectif, accession à la propriété, habitat évolutif, inclusif) et de qualité (performance énergétique, formes urbaines), des aménagements en faveur des mobilités douces (piste cyclable, voie piétonne...), la place de la voiture repensée, un cahier des prescriptions architecturales favorisant l'architecture bioclimatique, etc.

PARTENAIRES :

Projet porté par la commune pas de partenaires définis à ce stade.

Une consultation à venir pour le recrutement d'un assistant à maîtrise d'ouvrage et une volonté d'associer les services de l'Etat (DDTM), le CAUE, les financeurs potentiels.

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

- Nombre de logements créés par type (taille) et par mode d'occupation (locatif, accession à la propriété),
- Densité,
- Nombre de places de stationnement sur espace public,
- Linéaire de voie douce,
- Coefficient de biodiversité.

CONSÉQUENCES ATTENDUES SUR LA FONCTION DE CENTRALITÉ :

- Développer l'offre de logements du bourg pour répondre à une demande forte dans un objectif d'urbanisme durable en réduisant les charges de mobilité des ménages et en augmentant l'usage de transports collectifs
 - ✓ Nouvelles formes d'habitats et de déplacement,
 - ✓ Amélioration de l'intermodalité,
 - ✓ Baisse des déplacements individuels,
- Préserver la qualité de vie, le niveau de service de la commune,
- Favoriser la mixité urbaine et sociale,
- Conforter le rôle de centralité de la commune aux échelles communale et intercommunale.

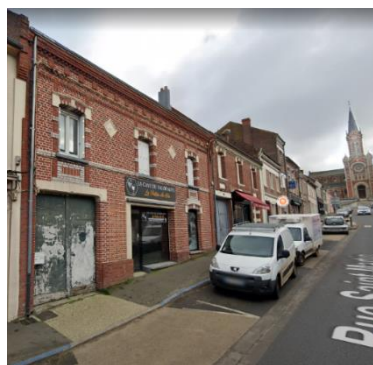
OPÉRATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
RÉF.	INTITULÉ : Déconnexion des eaux pluviales		DÉBUT	FIN	COÛT (€ HT)	FINANCEMENTS
1	Etudes	AMO, maîtrise d'œuvre	2018	2023	113 400	AEAP : 74 300 CCALN : 25 000
2	Phase opérationnelle	Travaux, relevé topo, études géotechnique, ...	2023	2032	2 207 000 (travaux) 43 000 (études diverses)	Financement moyen : 60%

OPÉRATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
RÉF.	INTITULÉ : Aménagement écoquartier		DÉBUT	FIN	COÛT (€ HT)	FINANCEMENTS
1	Etudes préalables	Ateliers citoyens	2022	2023		
2	Maîtrise d'œuvre	Consultation	06/2023	12/2023	N.C.	Ambition :
3	Maîtrise d'œuvre	AVP	01/2024	06/2024	N.C.	

4	Maîtrise foncière / démarches administratives	Permis d'aménager, dossier loi sur l'eau, expropriation, ...	07/2024	12/2025	N.C.	Maîtrise d'ouvrage communale avec un équilibre opérationnel obtenu grâce à la vente des terrains
5	Maîtrise d'œuvre	DCE + consultation des entreprises	07/2025	12/2025	N.C.	
6	Travaux	Viabilisation des terrains	06/2026	12/2027	N.C.	
7	Commercialisation	Vente des terrains par la commune	A compter de 2028			

FICHE ACTION N° 2

RÉHABILITER LE PARC DE LOGEMENTS ANCIENS ET DÉGRADÉS



ORIENTATION STRATÉGIQUE :

1-Développer une offre attractive de l'habitat.

MAITRE D'OUVRAGE :

Commune d'Ailly-sur-Noye.

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Dans l'attente de la réalisation d'une étude pré-opérationnelle d'amélioration de l'habitat, la commune d'Ailly-sur-Noye souhaite anticiper et conduire une politique locale d'amélioration de l'habitat déclinée au travers de plusieurs actions :

- Recenser de façon exhaustive et effectuer une veille sur les logements vacants et/ou dégradés et les friches potentielles (adresse et n° parcelle).
- Mettre en œuvre des procédures de biens vacants et dégradés lorsque nécessaire : biens sans maître/présumé sans maître, abandon manifeste, péril.
- Instaurer la taxe d'habitation sur les logements vacants.
- Renforcer les moyens d'information aux propriétaires (aides de l'Anah).
- Réhabiliter progressivement les logements dont la commune est propriétaire pour remise en location (dont les logements attenants aux commerces).

PARTENAIRES :

Anah, Adil, PDLHI, Conseil Régional, Conseil Départemental, CCALN, Préfecture, DDTM, professionnels du bâtiment et de l'immobilier, services sociaux / de maintien à domicile, DGFIP, Aduga, bailleurs sociaux et privés, EPF, etc.



INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

- Listing des logements vacants, dégradés et des friches,
- Nombre de procédures enclenchées / abouties,
- Nombre de logements réhabilités et remis sur le marché,
- Diminution du taux de vacance des logements,
- Nombre d'actions d'information et de sensibilisation mis en place,
- Nombre de propriétaires orientés vers l'Anah.

CONSÉQUENCES ATTENDUES SUR LA FONCTION DE CENTRALITÉ :

- Développer une offre attractive de l'habitat,
- Faciliter le parcours résidentiel,
- Renforcer la dynamique démographique,
- Favoriser l'accès au logement et le droit au logement décent,
- Faire face à un habitat dégradé ou inadapté aux besoins des habitants du territoire et apporter une réponse forte,
- Favoriser la rénovation des logements dégradés et permettre leur remise sur le marché,
- Adapter les logements au vieillissement et au handicap,
- Identifier et résorber la vacance de logement,
- Ouvrir le parc de logement privé ou communal à des ménages modestes.

OPÉRATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
RÉF.	INTITULÉ		DÉBUT	FIN	COÛT (€ HT)	FINANCEMENTS
	28, rue Pellieux					
1	Etudes préalables	Diag amiante, plomb, Contrôle technique, CSPS, contribution SPEE	2022	2023	8 900	Etat (DETR) : 63 815 CD 80 (FAC) : 90 000 Ailly : 157 785
2	Maîtrise d'œuvre	Définition du projet, consultation des entreprises	04/2021	12/2022	13 300	
3	Maîtrise d'œuvre	Suivi travaux, réception	02/2023	07/2023	14 400	
4	Travaux		02/2023	07/2023	275 000	
5	Mise en service		Sept 2023			

Ces deux logements T3 disposeront à terme d'un loyer plafonné, via un conventionnement avec l'Etat

OPÉRATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
RÉF.	INTITULÉ		DÉBUT	FIN	COÛT (€)	FINANCEMENTS
	25, rue St Martin					
1	Etudes préalables	Diag amiante, plomb, relevé, Contrôle technique, CSPS, démarches administratives (DP)	01/2023	11/2023	14 300 (Diag Pb, amiante = 4 168,00 Relevé = 1 604,00 CSPS = 3 400,00 (1,0% du coût travaux hors réseaux)	Région : 50% CD 80 : 30% Ailly : 20%



					CT = 5 100,00 (1,5% du coût travaux hors réseaux)	
2	Maîtrise d'œuvre	Définition du projet, consultation des entreprises	05/2023	02/2024	20 000	
3	Maîtrise d'œuvre	Suivi travaux, réception	03/2024	08/2024	12 800	
4	Travaux				340 000 (Estimation Moe)	
5	Mise en service		09/2024			

Ce logement disposera à terme d'un loyer libre

OPÉRATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
RÉF.	INTITULÉ		DÉBUT	FIN	COÛT (€)	FINANCEMENTS
	Rue Damour					
1	Etudes préalables	Diag amiante, plomb, relevé, Contrôle technique, CSPS, Contribution SPEE, démarches administratives (DP)	2024		10 000	Région : 50% CD 80 : 30% Ailly : 20%
2	Maîtrise d'œuvre	Définition du projet, consultation des entreprises	2024		10 000	
3	Maîtrise d'œuvre	Suivi travaux, réception	T1 à T3 2025		12 000	
4	Travaux	Y compris raccordement aux différents réseaux	T1 à T3 2025		200 000	
5	Mise en service		09/2025			

Cette opération devrait être reconduite avec le SPEE dans le but de conventionner avec l'Etat pour application d'un loyer conventionné.

OPÉRATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
RÉF.	INTITULÉ		DÉBUT	FIN	COÛT (€)	FINANCEMENTS
1	Recensement logements vacants	Étude ADUGA SCOT, croisement des données, relevé terrain	2023	01/09/23		
2	Taxe d'habitation sur les logements vacants	Délibération à prévoir avant le 1 ^{er} octobre 2023 pour application au 1 ^{er} janvier 2024	2023	En continu		

FICHE ACTION N° 3

CONSTRUIRE UNE STRATÉGIE DE DEVELOPPEMENT COMMERCIAL



ORIENTATION STRATÉGIQUE :

2-Favoriser un développement économique et commercial équilibré.

MAITRE D'OUVRAGE :

Commune d'Ailly-sur-Noye.

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Le maintien et le développement des commerces de proximité sont essentiels pour renforcer l'attractivité de la commune. Les activités commerciales sont assez développées pour une commune de cette taille et la vacance commerciale est globalement maîtrisée.

Afin de construire une stratégie de développement commerciale permettant à la fois de maintenir le commerce existant mais aussi de le développer et de le diversifier en fonction des attentes et des besoins locaux, la commune souhaite établir une étude spécifique sur l'état de la dynamique commerciale et son potentiel de développement.

Ainsi, une étude de développement du commerce et de dynamisation des centralités sera programmée.

Par ailleurs, plusieurs programme d'acquisition/rénovation sont en cours de réflexion pour remettre sur le marché des locaux commerciaux vacants en cœur de bourg (local de la Poste par exemple).

Afin de diversifier l'offre, la municipalité veille au changement de destination des locaux et aussi aux propositions d'installation de nouveaux commerces en centre-ville.

PARTENAIRES :

Banque des Territoires, commerçants et artisans, bureau d'études, CCI, CMA, etc.

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

- Evolution de la vacance commerciale,
- Nombre de commerces fermés / repris,



- Réalisation de l'étude et respect des échéances,
- Nombre de locaux commerciaux remis sur le marché,
- Mise en œuvre d'une stratégie commerciale locale.

CONSÉQUENCES ATTENDUES SUR LA FONCTION DE CENTRALITÉ :

- Résorption de la vacance commerciale,
- Développement et diversification de l'offre commerciale locale,
- Identifier les besoins locaux,
- Accompagner le développement des commerces de proximité,
- Attractivité et dynamique commerciale,
- Fréquentation optimale.

OPÉRATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
RÉF.	INTITULÉ		DÉBUT	FIN	COÛT (€)	FINANCEMENTS
1	Etude	Diag offre commerciale, besoins/attentes, potentiel de développement et de diversification	2023	2024	A définir	BdT : 50% Commune : 50%
2	Remettre sur le marché des locaux commerciaux vacants	Local commercial du 25 rue St Martin	Avant 2026		Limité	Commune- autofinancement
		Local commercial de l'ancien « Ailly meubles »	Avant 2026		Non défini	N.C.
3	Conforter et développer la présence des services publics en centre-ville	Réaménagement des locaux de La Poste / agrandissement de la cellule commerciale communale	2022	2025	270 000 HT	DETR : 49 299 Région CD 80
		Ouverture d'une MFS en centre-ville	2026 et +		Non défini	N.C.

FICHE ACTION N° 4

DÉVELOPPER DES VOIES PIÉTONNES ET CYCLABLES

ORIENTATION STRATÉGIQUE :

3-Développer la mobilité et améliorer l'accessibilité et les connexions.

MAITRE D'OUVRAGE :

Commune d'Ailly-sur-Noye.

DESCRIPTION DE L'ACTION :

- Réhabiliter les chemins du tour de ville,
- Aménager une liaison douce entre le centre-bourg et le plan d'eau, le long de la voie ferrée,
- Aménager une liaison piétonne le long de la Noye,
- Aménager des itinéraires vélos sécurisés avec création d'aires d'accueil pour les vélos (arceaux...) à proximité des commerces et services.

Plusieurs zones sont identifiées au sein du PLU comme étant des emplacements réservés pour l'aménagement du tour de ville et la création ou l'aménagement de sentier/chemin.

La réalisation du plan de mobilité et le recrutement d'un chargé de mission mobilité à l'échelle du pôle métropolitain devrait permettre d'orienter les actions communales sur cette thématique et notamment de savoir où il serait le plus pertinent de créer des pistes/voies cyclables et de quelle manière.

PARTENAIRES :

CCALN, pôle métropolitain, CD 80, Région Hauts de France, association des chemins ruraux, etc.

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

- Nombre de km entretenus,
- Nombre de km de chemins / liaisons créés,
- Nombre d'aires de stationnement vélos créées,
- Fréquentation des aires, taux de remplissage.



CONSÉQUENCES ATTENDUES SUR LA FONCTION DE CENTRALITÉ :

- Aménagement de cheminements doux de proximité,
- Réduction des circulations automobiles,
- Sécurisation des déplacements piétons et vélos,
- Amélioration du cadre de vie,
- Attrait touristique, découverte de la commune sous un nouvel angle.

Les différentes opérations seront alimentées en fonction de l'avancement et des réflexions.

OPÉRATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
RÉF.	INTITULÉ		DÉBUT	FIN	COÛT (€)	FINANCEMENTS
1			2023			
2						
3						

FICHE ACTION N° 5

SÉCURISATION DES ENTRÉES DE VILLE



ORIENTATION STRATÉGIQUE :

4-Mettre en valeur et requalifier l'espace public, valoriser les richesses naturelles pour un cadre de vie de qualité.

MAITRE D'OUVRAGE :

Commune d'Ailly-sur-Noye.

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Cette opération qui s'inscrit dans une logique de programmation pluriannuelle est destinée à améliorer les conditions de vie des aillysiens et à renforcer la sécurité routière intramuros. Elle repose sur la réalisation, principalement en entrée de commune, d'aménagements sécuritaires type écluse, chicane, rond-point franchissable, réaménagement de carrefour.

Une dizaine de sites ont été identifiés comme devant être traités au fil du temps et fonction de l'évolution des projets parfois concomitants portés par la commune.

A date, 4 sites ont d'ores et déjà été traités.

PARTENAIRES :

ETUDIS : maître d'œuvre,

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA SOMME : gestionnaire des voiries départementales et financeur par le biais des amendes de police,

CCALN : financeur par le biais d'un fond de concours « voirie »,

LES ENTREPRISES : pour la réalisation des travaux.

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

- Satisfaction des usagers,

- Nombre d'aménagements réalisés,
- Diminution de la vitesse en entrée de ville et en agglomération.

CONSÉQUENCES ATTENDUES SUR LA FONCTION DE CENTRALITÉ :

- Accessibilité facilitée et sécurisée,
- Aménagements de voiries permettant d'apaiser la circulation,
- Limitation de la vitesse en entrée de ville et en traversée d'agglomération,
- Renforcer la sécurité routière.

OPÉRATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
RÉF.	INTITULÉ :		DÉBUT	FIN	COÛT (€ HT)	FINANCEMENTS
	Merville, rues Sadi Carnot, de Berny, Louis Thuillier, de Moreuil	Cf note technique et de demande de financement				
1	Etudes préalables	Relevé topo, AVP 9 sites	2021		3 210	CD 80 : 66 933 €
2	Maîtrise d'œuvre	Consultation, suivi travaux	2021 / 2023		9 706	CCALN : 30 000 €
3	Travaux	Cf note technique	2022-2023		220 318	Ailly : 123 385 €

* Le financement CD80 est prévisionnel

OPÉRATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
RÉF.	INTITULÉ :		DÉBUT	FIN	COÛT (€ HT)	FINANCEMENTS
	Traversée Berny (RD 193)	Plan projet en cours				
1	Etudes préalables	Sans objet				CD 80 : €
2	Maîtrise d'œuvre	Consultation des entreprises	2024		Chiffrage en attente	CCALN : €
3	Maîtrise d'œuvre	Suivi des travaux	2025			Ailly : €
4	Travaux	Plan projet en cours	2025			
OPÉRATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
RÉF.	INTITULÉ :		DÉBUT	FIN	COÛT (€ HT)	FINANCEMENTS
	Rue Pellieux (RD 90)	Cf plan projet 03/2023				
1	Etudes préalables	Sans objet				CD 80 : 100 000 €* CCALN : 30 000 € Ailly : 193 405 €
2	Maîtrise d'œuvre	Consultation des entreprises	2023		13 350	
3	Maîtrise d'œuvre	Suivi des travaux	2024			
4	Travaux	Cf plan projet 03/2023			323 405	



OPÉRATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
RÉF.	INTITULÉ :		DÉBUT	FIN	COÛT (€ HT)	FINANCEMENTS
	Rue Gambetta*	Cf plan				
1	Etudes préalables	Sans objet				CD 80 : €
2	Maîtrise d'œuvre	Consultation des entreprises	2025			CCALN : €
3	Maîtrise d'œuvre	Suivi des travaux	2025 / 2026			Ailly : €
4	Travaux	Plan projet en cours	2025 / 2026			

* opération de refonte du stationnement de la rue en lien avec un projet de construction d'un petit collectif de 8 appartements portés par CLESENCE. Ce projet engendre la suppression d'un parking public existant.

* Les coûts et les financements sont très prévisionnels compte tenu de la date prévisionnelle retenue pour la réalisation de

OPÉRATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
RÉF.	INTITULÉ :		DÉBUT	FIN	COÛT (€ HT)	FINANCEMENTS*
	Route de Chaussoy					
1	Etudes préalables	Sans objet				CD 80 : 35 000 €
2	Maîtrise d'œuvre	Consultation des entreprises	2026		6 900	CCALN : 30 000 €
3	Maîtrise d'œuvre	Suivi des travaux	2027			Ailly : 99 220 €
4	Travaux	Plan projet en cours	2027		157 320	

l'opération.

OPÉRATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
RÉF.	INTITULÉ :		DÉBUT	FIN	COÛT (€ HT)	FINANCEMENTS
	Route de Louvrechy et de Chirmont					
1	Etudes préalables / choix de la maîtrise d'œuvre	Relevé topo, études géotechniques, dossier Loi sur l'eau, démarches administratives, consultation de maîtrise d'œuvre	2023 / 2024			
2	Maîtrise d'œuvre (Définition des aménagements, consultation des entreprises)	Traitées dans le cadre de la maîtrise d'œuvre du futur lotissement dit du Chauffour	2024 / 2025			
3	Maîtrise d'œuvre (suivi travaux)	Traitées dans le cadre des travaux de viabilisation du futur lotissement dit du Chauffour	2025 / 2026			
4	Travaux					

FICHE ACTION N° 6

FAVORISER LA NATURE EN VILLE



ORIENTATION STRATÉGIQUE :

4-Mettre en valeur et requalifier l'espace public, valoriser les richesses naturelles pour un cadre de vie de qualité.

MAITRE D'OUVRAGE :

Commune d'Ailly-sur-Noye.

DESCRIPTION DE L'ACTION :

En lien avec les différents projets d'aménagements urbains et le développement du tour de ville, la municipalité souhaite végétaliser autant que faire se peut les espaces publics et offrir des espaces verts en cœur de bourg et ses alentours.

La ville d'Ailly dispose de plusieurs zones végétalisées en dehors du plan d'eau de Berny.

Afin de lutter contre l'imperméabilisation des sols, préserver la biodiversité, réduire les ilots de chaleur et offrir un cadre de vie agréable et verdoyant, plusieurs actions de plantation et d'aménagements paysagers sont mises en œuvre et se poursuivront sur ces prochaines années :

- Lutter contre l'imperméabilisation des sols : Mise en place de la gestion différenciée des espaces et la résorption des zones imperméables
- 10 fiches sur une dizaine de parcelles : préconisations pour plantations.
- Végétalisation du centre-bourg : réflexion sur la réalisation d'une étude d'aménagement paysager en centre-ville. Demande éventuellement l'accompagnement du CAUE ou paysager conseil pour être conseillé sur les aménagements possibles (choix des arbres et arbustes, règlementation, etc).
- Action « un enfant, un arbre » : plantation d'un arbre fruitier pour chaque naissance.
- Plantation arbres et arbres fruitiers sur l'ensemble de la commune.

- Label « villes et villages fleuris ».
- Nettoyage du cimetière par l'ESAT (désherbage mécanique).

PARTENAIRES :

Région, Département, CAUE, Céréma, etc.

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

- Nombre de plantation réalisée,
- Nombre d'aménagements durables,
- Satisfaction des habitants et usagers,
- Nombre d'espaces en gestion différenciée,
- Compte rendu étude/fiche conseil CAUE.

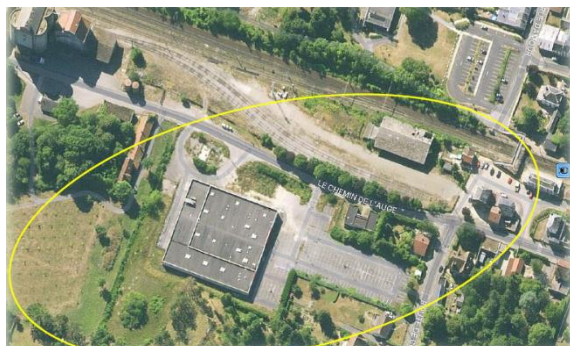
CONSÉQUENCES ATTENDUES SUR LA FONCTION DE CENTRALITÉ :

- Recomposition paysagère des espaces urbains,
- Amélioration du cadre de vie et de la qualité de vie en ville,
- Appropriation des espaces par les habitants,
- Prise en compte des enjeux écologiques et environnementaux.

OPÉRATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
RÉF.	INTITULÉ		DÉBUT	FIN	COÛT (€)	FINANCEMENTS
1	Végétalisation	Plantations et fleurissement	2020		8 000	Commune Région
2	Etude	Fiche conseil CAUE	2024	2024	300	Commune

FICHE ACTION N° 7

REQUALIFICATION DU QUARTIER DE LA GARE



ORIENTATION STRATÉGIQUE :

- 1-Vers une offre attractive de l'habitat.
- 3-Développer la mobilité et améliorer l'accessibilité et les connexions.
- 4-Mettre en valeur et requalifier l'espace public, valoriser les richesses naturelles pour un cadre de vie de qualité.
- 5-Développer l'accès aux équipements et services de proximité, à l'offre culturelle et de loisirs.

MAITRE D'OUVRAGE :

Commune d'Ailly-sur-Noye.

DESCRIPTION DE L'ACTION :

La gare est un atout majeur pour la commune et participe à son attractivité en levant les freins à la mobilité des habitants.

Le quartier de la gare a perdu de son dynamisme et semble aujourd'hui isolé, dépourvu d'équipements et de services alors que son positionnement géographique est quasi central.

Plusieurs projets sont en réflexion pour ces prochaines années et doivent s'inscrire dans un projet global de requalification du secteur gare.

La commune travaille actuellement avec l'ADUGA et très prochainement avec l'EPF des Hauts de France sur une réflexion de réaménagement d'ensemble du quartier de la gare.

Il s'agit là d'un projet qui s'étend sur plusieurs années et fera l'objet d'un phasage qui sera lui-même dépendant de la capacité de la commune à se rendre propriétaire du foncier en plus de disposer des ressources financières suffisantes.

PARTENAIRES :

Cabinet Verdi, Aduga, habitants, associations, AMSOM Habitat, EPF, Département, Région, Etat, etc.



INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

- Lancement des études et réflexions avec les partenaires,
- Phasage des opérations de requalification.

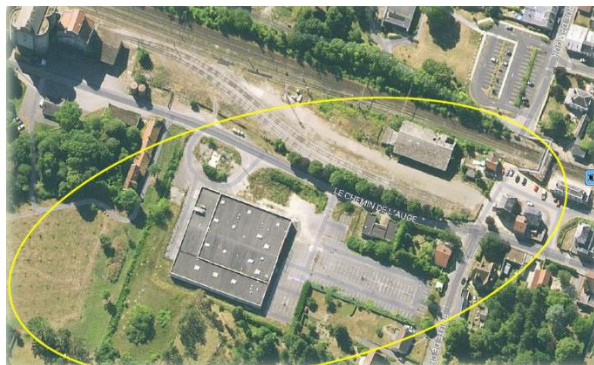
CONSÉQUENCES ATTENDUES SUR LA FONCTION DE CENTRALITÉ :

- Développement de l'attractivité, des mobilités,
- Valorisation des équipements et services,
- Dynamisme et rayonnement de la commune.

OPÉRATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
RÉF.	INTITULÉ		DÉBUT	FIN	COÛT (€)	FINANCEMENTS
1	Aduga- Réflexion globale		2023			
2						
3						

FICHE ACTION N° 8

CRÉATION D'UN TIERS LIEU



ORIENTATION STRATÉGIQUE :

5-Développer l'accès aux équipements et services de proximité, à l'offre culturelle et de loisirs.

MAITRE D'OUVRAGE :

Commune d'Ailly-sur-Noye.

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Pour palier au manque d'équipements notamment en termes de lieu d'accueil de la jeunesse et de locaux associatifs, la municipalité a la volonté de créer un tiers lieu en fonction des opportunités foncières de la commune.

Les différents espaces entrevus par la commune pouvant être accueillis dans cet équipement sont : centre socio-culturel, espace coworking, espace multifonctions, auditorium, ...

Une étude de programmation relative à la reconversion d'une friche commerciale en tiers lieu est actuellement en cours. En fonction des réflexions et des retours de cette étude, la municipalité souhaite savoir si ce lieu peut correspondre ou non au développement de ce projet.

Par la suite, des temps d'échanges et de réflexions seront nécessaires afin d'imaginer le futur lieu et ses différents usages, fonctionnement, etc.

PARTENAIRES :

Cabinet Verdi, Aduga, habitants, associations, DRAC, CAF, CCALN, Département, Région, etc.

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

- Réalisation étude et conclusions,
- Nombre de comité de pilotage,
- Avancement de la réflexion.



CONSÉQUENCES ATTENDUES SUR LA FONCTION DE CENTRALITÉ :

- Attractivité,
- Développement démographique, culturel, de loisirs
- Offrir un espace partagé aux associations,
- Offrir un lieu d'accueil de la jeunesse,
- Développement des équipements.

OPÉRATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
RÉF.	INTITULÉ		DÉBUT	FIN	COÛT (€)	FINANCEMENTS
1	Etudes préalables + étude de programmation	Relevé topo du site entrevu, métré bâtiment, ... Définir les besoins et attentes des futurs utilisateurs, appréhender l'économie du projet	05/2022	06/2024	35 000	50% BDT
2	Maitrise d'œuvre	Consultation	07/2024	12/2024		Reste à définir
3	Maitrise d'œuvre	AVP	01/2025	06/2025		
4	Démarches administratives	PC, choix du CT, CSPS, études géotech, ...	04/2025	11/2025		
5	Maîtrise d'œuvre	Consultation des entreprises	12/2025	04/2026		
6	Phase de financement	Recherche des subventions	07/2025	06/2027		
7	Phase opérationnelle	Travaux	09/2027	12/2028		

FICHE ACTION N° 9 a

RÉNOVATION ET DÉVELOPPEMENT DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

COMPLEXE TENNISTIQUE

ORIENTATION STRATÉGIQUE :

5-Développer l'accès aux équipements et services de proximité, à l'offre culturelle et de loisirs.

MAITRE D'OUVRAGE :

Commune d'Ailly-sur-Noye.

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Les équipements footballistiques et tennistiques sont vieillissants et non adaptés au développement de la pratique (+ pas d'accès PMR).

Priorité du mandat pour la nouvelle équipe municipale, une étude de programmation ayant pour objet la requalification des installations sportives du stade municipal a été lancé dès la fin 2020 qui a conclu à la nécessité de :

- Développer un complexe tennistique à proximité immédiate du plan d'eau de Berny ; là même où un pôle d'équipements publics à vocation sportive et socio-culturelle existe déjà (crèche, RAM, complexe sportif, locaux de l'association « les spectacles d'Ailly sur Noye », annexe MFS, ...)
- Restructurer dans le cadre du projet « grand stade » le stade municipal actuel en réhabilitant le gymnase communal, en aménageant un second terrain de football auquel serait adossé un nouvel ensemble tribune, vestiaires et club house, en implantant des équipements pour les jeunes et scolaires (city-stade avec piste d'athlétisme et de sprint, kiosque, ...), etc.

Ces projets d'équipements sportifs représentent un coût d'investissement pour les 2 opérations et toutes phases confondues de près de 7 millions d'euros. Les capacités budgétaires de la commune l'ont conduit à phaser ces dernières en plusieurs tranches.

Pour les premières phases de chacun de ces projets, les études de maîtrise d'œuvre sont achevées, les autorisations administratives ont été développées et les appels d'offres « travaux » ont été réalisés. La commune est actuellement en train de travailler au bouclage des plans de financement propres à ces opérations.

PARTENAIRES :

CD 80, Etat, Région, FFT, ABBA, EVIA, entreprises, etc.

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

- Avancement des différentes phases et opérations,



- Respect du calendrier,
- Nombre d'installations réalisées,
- Fréquentation des équipements.

CONSÉQUENCES ATTENDUES SUR LA FONCTION DE CENTRALITÉ :

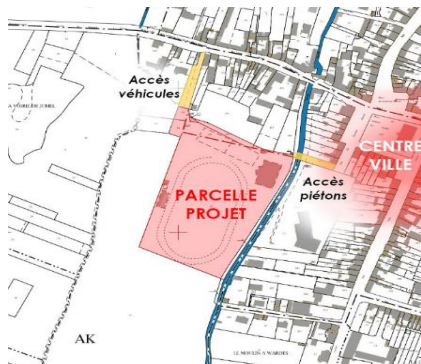
- Développement de l'attractivité,
- Développement des équipements,
- Renforcement du tissu associatif de la commune,
- Améliorations des performances sportives,
- Rayonnement de la commune.

OPÉRATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
RÉF.	INTITULÉ :		DÉBUT	FIN	COÛT (€ HT)	FINANCEMENTS
	Création d'un complexe tennistique					
1	Etudes préalables	CT, CSPS, Et géo	2022	03/2026	17 700	
2	Acquisition foncier		2022		178 000	
3	Etude maitrise d'œuvre ABBA	Définition du projet, consultation des entreprises	07/2021	06/2024	124 900	
4	Etude de maîtrise d'œuvre ABBA	Suivi des travaux	09/2024	11/2025	86 800	
5	Etudes de maîtrise d'œuvre EVIA	Définition du projet, consultation des entreprises	2024		3 600	
6	Etudes de maîtrise d'œuvre EVIA	Suivi des travaux	09/2025	11/2025		
7	Travaux	Complexe tennistique	09/2024	11/2025	2 945 000	
8	Travaux	Aménagement carrefour				

FICHE ACTION N° 9 b

RÉNOVATION ET DÉVELOPPEMENT DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

STADE MUNICIPAL



ORIENTATION STRATÉGIQUE :

5-Développer l'accès aux équipements et services de proximité, à l'offre culturelle et de loisirs.

MAITRE D'OUVRAGE :

Commune d'Ailly-sur-Noye.

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Les équipements footballistiques et tennistiques sont vieillissants et non adaptés au développement de la pratique (+ pas d'accès PMR).

Priorité du mandat pour la nouvelle équipe municipale, une étude de programmation ayant pour objet la requalification des installations sportives du stade municipal a été lancé dès la fin 2020 qui a conclu à la nécessité de :

- Développer un complexe tennistique à proximité immédiate du plan d'eau de Berny ; là même où un pôle d'équipements publics à vocation sportive et socio-culturelle existe déjà (crèche, RAM, complexe sportif, locaux de l'association « les spectacles d'Ailly sur Noye », annexe MFS, ...)
- Restructurer dans le cadre du projet « grand stade » le stade municipal actuel en réhabilitant le gymnase communal, en aménageant un second terrain de football auquel serait adossé un nouvel ensemble tribune, vestiaires et club house, en implantant des équipements pour les jeunes et scolaires (city-stade avec piste d'athlétisme et de sprint, kiosque, ...), etc.

Ces projets d'équipements sportifs représentent un coût d'investissement pour les 2 opérations et toutes phases confondues de près de 7 millions d'euros. Les capacités budgétaires de la commune l'ont conduit à phaser ces dernières en plusieurs tranches.



Pour les premières phases de chacun de ces projets, les études de maîtrise d'œuvre sont achevées, les autorisations administratives ont été développées et les appels d'offres « travaux » ont été réalisés. La commune est actuellement en train de travailler au bouclage des plans de financement propres à ces opérations.

PARTENAIRES :

CD 80, Etat, Région, FFF, OSMOSE, AGENCE BANCILHON, entreprises, bureaux d'études (CT, CSPS, géotechnicien), Club de football local, écoles, collège, SITE, etc.

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

- Avancement des différentes phases,
- Respect du calendrier,
- Nombre d'installations réalisées,
- Fréquentation des équipements.

CONSÉQUENCES ATTENDUES SUR LA FONCTION DE CENTRALITÉ :

- Développement de l'attractivité,
- Développement des équipements,
- Renforcement du tissu associatif de la commune,
- Améliorations des performances sportives,
- Rayonnement de la commune.

OPÉRATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
RÉF.	INTITULÉ :		DÉBUT	FIN	COÛT (€ HT)	FINANCEMENTS
	Requalification des installations sportives du stade municipal – AVP + phase 1 : vestiaires / tribune					
1	Etudes préalables	Et prog, CT, CSPS, Et géo	2021	12/2024	20 700	Etat (DETR) : 99 900 € CD 80 : 300 000 € Etat (DSIL) / ANS : 420 000 €
2	Etude maitrise d'œuvre OSMOSE / P. BANCILHON	AVP globalisé aux installations du stade	07/2021	02/2022	26 600	
3	Etude maitrise d'œuvre P. BANCILHON	Phase 1 : Définition du projet, consultation des entreprises	02/2022	03/2023	11 200	
4	Etude de maîtrise d'œuvre P. BANCILHON	Suivi des travaux	09/2023	08/2024	11 700	



5	Phase opérationnelle	Travaux	09/2024	11/2025	1 362 000,00	
---	----------------------	---------	---------	---------	--------------	--

OPÉRATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
RÉF.	INTITULÉ :		DÉBUT	FIN	COÛT (€ HT)	FINANCEMENTS
	Requalification des installations sportives du stade municipal phase 2 : Terrain synthétique					
1	Etudes préalables	CT, CSPS, études environnementales	10/2022	12/2023	62 000	Etat (DETR) : 360 000 € CD 80 : 300 000 € Région : 150 000 € FAFA : 50 000 €
2	Acquisition foncière	DUP / coût d'acquisition	12/2020	03/2024	30 000	
3	Etude maitrise d'œuvre OSMOSE	Phase 2 : Définition du projet, consultation des entreprises	05/2023	12/2023	18 100	
4	Etude de maîtrise d'œuvre OSMOSE	Suivi des travaux	06/2024	10/2024	19 000	
5	Phase opérationnelle	Travaux	06/2024	10/2024	1 035 000 €	

OPÉRATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
RÉF.	INTITULÉ :		DÉBUT	FIN	COÛT (€ HT)	FINANCEMENTS
	Requalification des installations sportives du stade municipal phase 3 : Rénovation du gymnase / création d'un city stade					
1	Etudes préalables	CT, CSPS, ...	10/2022	12/2023	28 200	Validation plan de financement : 09/2025 => 06/2026
2	Etude maitrise d'œuvre OSMOSE / BANCILHON	Phase 2 : Définition du projet, consultation des entreprises	09/2024	09/2025	16 700	
3	Etude de maîtrise d'œuvre OSMOSE / BANCILHON	Suivi des travaux	09/2026	06/2027	17 500	
4	Phase opérationnelle	Travaux	A compter de 09/2026		1 125 000	

OPÉRATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
RÉF.	INTITULÉ :		DÉBUT	FIN	COÛT (€ HT)	FINANCEMENTS
	Requalification des installations sportives du stade municipal phase 4 : Kiosque / rénovation terrain d'honneur / club house / finition (circulation, parking, ...)					
1	Etudes préalables	CT, CSPS, ...	2026		27 500	Validation plan de financement : 09/2025 => 06/2026
2	Etude maitrise d'œuvre OSMOSE / BANCILHON	Phase 2 : Définition du projet, consultation des entreprises	S2 2026	T2 2027	13 200	
3	Etude de maîtrise d'œuvre OSMOSE / BANCILHON	Suivi des travaux	2028		13 900	
4	Phase opérationnelle	Travaux	2028		1 100 000	